

La dynamique du e-commerce se poursuit

• Croissance à deux chiffres de l'activité à la fois en valeur et en volume

• L'encours dépasse, à fin 2018, les 3,2 milliards de DH

• Le nombre de sites marchands atteint 945

LE e-commerce semble avoir un bel avenir au Maroc. Avec la transformation digitale aussi bien dans le secteur public que privé et l'intensification de l'utilisation des moyens de paiement électroniques, le commerce en ligne devrait continuer de réaliser de bonnes performances dans les années à venir. Entre-temps, l'activité a fortement progressé en 2018. Selon les chiffres communiqués, en exclusivité, à L'Economiste par le Centre monétique inter-bancaire (CMI), les volumes traités l'an

Boom des transactions et du paiement en ligne										
12 mois 2018			12 mois 2017				Additionnel		Part en %	
Réseau	Nombre	Montant (en DH)	Nombre	Montant (en DH)	Var. Nbre	Var. montant	Nombre	Montant (en DH)		
Local	8.095.434	3.004.578.519	6.473.703	2.437.076.472	25,1%	23,3%	1.621.731	567.502.047	97,9%	91,6%
International	173.164	275.639.640	118.355	200.196.702	46,3%	37,7%	54.809	75.442.938	2,1%	8,4%
Global	8.268.598	3.280.218.159	6.592.058	2.637.273.174	25,4%	24,4%	1.676.540	642.944.985	100%	100%

Source: CMI
Aussi bien en valeur qu'en volume, l'activité du e-commerce maintient un niveau de progression important qui dépasse les 20%

dernier ont bondi aussi bien en nombre qu'en valeur. Les hausses sont à deux chiffres en 2018, +25,4% en nombre et +24,4% en montant.

Ainsi, ce ne sont pas moins de 8,3 millions d'opérations qui ont été effectuées par cartes bancaires marocaines et étrangères, sur les sites des facturiers et sites marchands affiliés au CMI. Cela représente un encours global qui a dépassé les 3,2 milliards de DH. Dans ce total, les transactions par cartes marocaines sont les plus dominantes. Elles accaparent

les 98% du nombre d'opérations (8 millions d'opérations) et 92% du montant (3 milliards de DH). En matière de sites de e-commerce, le CMI recense un total de 945 sites actifs en 2018. C'est précisément 142 sites de plus qu'en 2017. Pour être actif, le site marchand doit être affilié au CMI et effectuer des transactions de paiement en ligne. «Rien que pour l'année 2018, 444 nouveaux sites marchands ont rejoint la plateforme de paiement en ligne du CMI, dont 221 ont été constatés comme des sites marchands actifs en 2018 même», indique-t-on auprès du CMI. A noter que dans cette activité, le taux de sites marchands qui n'arrivent

pas à démarrer une activité, ou ceux qui démarrent leur activité et qui l'arrêtent rapidement, est important.

Pour ce qui est des catégories, elles sont au nombre de 4. Elles représentent 75% du montant total réglé en ligne avec une carte en 2018. Il s'agit principalement par ordre d'importance des opérateurs télécoms, des compagnies aériennes, des régies de distribution d'eau et d'électricité et des services gouvernementaux. Suivent les secteurs des hôtels, du transfert d'argent, du transport (non aérien), des écoles et des marketplaces. □

Moulay Ahmed BELGHITI